

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIII^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

Séances du vendredi 9 novembre 2007

Articles, amendements et annexes



**JOURNAUX
OFFICIELS**

<http://www.assemblee-nationale.fr>

SOMMAIRE

45^e séance

Projet de loi de finances pour 2008	3
---	---

46^e séance

Projet de loi de finances pour 2008	5
---	---

45^e séance

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2008 (n^{os} 189, 276)

SECONDE PARTIE

Mission « Direction de l'action du Gouvernement et aux publications officielles et à l'information administrative »

ÉTAT B

Autorisations d'engagement : 621 495 893 euros ;

Crédits de paiement : 528 235 893 euros.

Amendement n° 193 présenté par le Gouvernement.

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(En euros)

Programmes	+	-
Coordination du travail gouvernemental..	2 500 000	0
Dont titre 2	2 050 000	0
Présidence française de l'Union européenne	0	0
Totaux	2 500 000	0
Solde	2 500 000	

Amendement n° 187 présenté par le Gouvernement.

Après l'article 43, insérer la division et l'article suivants :

« Direction de l'action du Gouvernement

« Le Médiateur de la République est ordonnateur principal de l'État, dispensé du contrôle financier. Il peut donner délégation de sa signature par décision publiée au *Journal officiel*.

« Le Médiateur de la République conserve à titre transitoire et jusqu'au 31 décembre 2008, le compte de dépôt de fonds au Trésor dont il dispose, sans qu'il lui soit possible de l'abonder. Le Médiateur de la République rendra compte au 31 décembre 2008 de l'utilisation des fonds directement à la Cour des comptes. »

Sous-amendement n° 197 présenté par M. Brard.

Rédiger ainsi l'alinéa 2 de cet amendement :

« I. – Le premier alinéa de l'article 15 de la loi n° 73-6 du 3 janvier 1973 instituant un médiateur est complété par une phrase ainsi rédigée : "Le Médiateur de la République est ordonnateur principal de l'État, il peut donner délégation de sa signature par décision publiée au *Journal officiel*". »

Budget annexe « Publications officielles et information administrative »

ÉTAT C

Autorisations d'engagement : 193 897 607 euros ;

Crédits de paiement : 196 208 607 euros.

